L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 10 FEVRIER 1882.

Marguerite la Boulangère.

Il vient de mourir, hier, à minuit moins un quart, une admirable femme, une créature angélique, la mère des pauvres, la bienfaitrice, la soutien des orphelins, la créatrice de plusieurs considérables institutions de charité dont une quelconque suffirait à la gloire de toute autre qu'elle; nous voulons parler de Marguerite, la Boulangère." Qui la connaissait sous un autre nom, malgré la prodigalité immense dont elle jouissait? Qui savait même d'où elle venait, bien que tout le monde s'occupât de ses bonnes œuvres?

Disons le tout de suite, Marguerite était américaine de naissance. Elle est née à Baltimore, de parents irlandais, Wm. et Margaret Gaffney. Elle perdit son père et sa mère en bas âge, et fut respectilie par une bonne dame veuve, infiniment liée avec ces parents.

C'est peut-être, cette triste situation d'orphelins où elle s'est trouvée dès son enfance, qui a engendré en elle l'immense pitié pour les orphelins qui a rempli toute sa vie.

Marguerite se maria de bonne heure, à Baltimore; elle épousa M. Ch. Haughey. Bientôt le jeune couple émigra et vint planter sa tente à la Nouvelle-Orléans, vers 1835. Quelque temps après, son mari mourut, et la veuve encore une fois seule, obligée de se suffire à elle-même. Elle mit presqu'aussitôt au monde un enfant qui, lui aussi, mourut très-jeune. Ainsi, frappée comme fille, frappé, comme épouse, frappée comme mère, voilà toute la jeunesse de Marguerite.

Il y a peut-être dans ce triple genre d'infortunes le secret de la vie, toute de compassion et de charité, de Marguerite.

A quelque temps de là, elle fait la connaissance de Sœur Regis, une des filles de St-Vincent de Paul qui ont laissé toi les plus beaux souvenirs. Sœur Regis s'intéresse à elle et lui procure une situation dans l'Asile Poydras.

C'est à partir de ce moment que commence l'interminable série de bonnes œuvres de Marguerite. Sans s'en douter, les Sœurs de charité avaient mis la main sur un trésor inépuisable.

Bientôt elles quittent l'Asile Poydras et vont se réfugier dans le Weyther's House" connu depuis sous le nom de Touro Infirmary, rue Nouvelle-Levée. Marguerite les y suit. De là, elles passent à St Augustin, et Marguerite avec elles, dans une vieille plantation du voisinage.

Déjà était commencée la construction de l'asile des orphelines, coin Camp et Prytania. Les sœurs de St Vincent de Paul s'y installent en 1841. Mais il y avait à la bourse des dettes qui pesaient sur cet asile; il fallait payer. Marguerite, dont le génie charitable s'était développé depuis longtemps, y avait déjà songé. De compte à demi avec les sœurs, elle avait monté une vacherie que, grâce à son activité dévorante, elle avait développée, et où elle faisait d'excellentes affaires.

Naturellement tous les profits allaient combler peu à peu le trou béant de la dette. En 1852, il ne restait plus un cent à payer; les sœurs étaient complètement libérées. Marguerite quitte alors l'asile et établit pour son propre compte une grande vacherie dans le quatrième district; elle y fait de brillantes affaires, et, à partir de ce moment, la somme de ses charités a redoublé. Elle aide sœur Regis à fonder l'asile des enfants de St. Vincent, coin Magazine et Race; puis à reconstruire le magnifique asile Ste Elisabeth pour jeunes filles nubiles, sur l'Avenue de la Louisiane.

On aperçoit déjà tout le système d'orphelinats échelonnés l'un sur l'autre, à l'édification duquel a contribué pour la plus large part Marguerite.

1° Asile de St. Vincent pour enfants de 1 à 7 ans, où l'on donne les premiers rudiments de l'éducation.

2° Asile de la rue du Camp pour filletes de 7 à 14 ans, où l'on donne une éducation soignée.

3° Asile Ste Elisabeth pour jeunes filles nubiles, où se donne l'éducation professionnelle, où l'on prépare les jeunes filles à se suffire à elles-mêmes, à leur entrée dans le monde.

En 1859, il se fait une révolution dans la vie de Marguerite. Il y avait à ce moment là, rue South Peters, 12, une boulangerie tenue par M. D'Aquin, un excellent homme, fort charitable, et grand ami des orphelins. Malheureusement ses affaires ne prospéraient pas. Marguerite qui avait apprécié l'estimer, lui avait prêté de grosses sommes d'argent pour l'aider à se relever. Les affaires de M. d'Aquin allant de mal en pis, notre légoine, afin d'éviter une ruine complète, prend la boulangerie pour son propre compte. C'était une industrie complètement nouvelle pour elle; mais elle devait s'il le fallait: faire soi-même tout le pain, d'était se procurer les moyens d'en distribuer abondamment aux autres.

Malheureusement la guerre arrive; les affaires de Marguerite en souffrent beaucoup; mais ses bonnes œuvres ne font que redoubler. Ses contributions en faveur des soldats confédérés sont énormes, et elle prodigue l'argent et les provisions pour soutenir leurs familles dans le besoin.

Depuis la guerre, les affaires de Marguerite n'ont fait que prospérer, mais presque tous ses profits ont été consacrés aux orphelins, aux asiles, aux pauvres de toute sorte. Que n'a-t-elle pas fait pour les Petites Sœurs des Pauvres! Elle a secouru leurs vieillards de toutes les façons; elle a même bâti pour elles une fort jolie tombe.

Ceux qui s'occupent plus ou moins d'œuvres de charité ont pu rencontrer parfois quelqu'économe d'institution, quelque bienfaiteur d'hospices dans l'embarras, ne sachant où trouver les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de l'établissement où tout manquait à la fois. Quand'il se voyaient aux abois, vous étiez sûre de les voir prendre le chemin de la boulangerie de Marguerite; ils n'en sortaient jamais que les mains pleines.

Maintenant cette admirable femme vat-elle laisser, après sa mort, quelques legs fastueux à un établissement de bienfaisance? Nous ne le croyons pas.

Fondera-t-elle un édifice destiné à perpétuer son nom, comme le font ces bienfaiteurs qui veulent se payer en renommée, après avoir eu la valeur de l'argent qu'ils ont laissé par testament? Soyons sûrs qu'elle n'y a jamais songé; elle en était incapable.

L'idée même qu'elle fût une véritable héroïne de la charité lui a-t-elle jamais traversé l'esprit? nous en doutons fort. Elle a passé en faisant le bien simplement, naturellement, avec gaîté. Elle a obligé tout le monde excepté elle-même. Elle a travailler pour les autres, à se dévouer sans calcul, sans prétention; et elle laissera probablement après elle un nom aussi obscur que sa vie a été modeste, sans âme dévouée, son activité féconde, sa bienfaisance infatigable.

Voilà plus de six mois que la pauvre octogénaire Marguerite était étendue sur son lit de douleur, en proie à de vives souffrances, minée sans doute par un mal intérieur que son perpétuel oubli d'elle-même a dû lui faire négliger. Elle a tenu supporté avec une patience à toute épreuve, avec une résignation angélique.

Elle était du reste entourée de soins dévoués de la part d'une amie de 30 ans, de la compagne de tous ses travaux, qui, après l'avoir aimée longtemps comme une sœur, a, dans ses dernières années, vénéré en elle comme une mère sur son enfant. Nous voulons parler de cette autre admirable créature, vraiment digne d'elle et qui n'est connue dans ce monde que sous le nom modeste de sœur Irène.

Marguerite était une excellente catholique. Elle est morte en bonne chrétienne, après avoir reçu les secours de la religion. C'est le digne et vénéré père Hubert qui l'a assitié à ses derniers moments.

Ses obsèques doivent avoir lieu samedi, à 10 heures du matin, à l'église St Patrick.

—Le conseil général des Bouches-du-Rhône réuni en session extraordinaire, a voté, le 16 janvier, la création d'un canal de jonction de Marseille au Rhône.

La part contributive des Bouches-du-Rhône sera de 6,666,666 fr., dont on déduira la somme que pourra verser le département du Rhône.

Après ce vote, on a discuté un vœu tendant à obtenir, dans le plus bref délai, les ports sud à Marseille.

Ce vœu a été voté à l'unanimité.

—On lit dans le Statuto, de Messine du 13 janvier.

"Aux renseignements déjà publiés sur le passage d'un tunnel sous-marin, traversant le détroit de Messine, nous pouvons ajouter que, suivant le projet présenté au ministère des travaux publics, par la société vénitienne, la ligne du tunnel se détacherait de celle d'Reggio et par un tunnel en spirale arriverait au plan du tunnel proprement dit; un autre tunnel en spirale le rellierait à la ligne de Palerme-Pakl.

"Le tunnel aurait la longueur approximative de 4 kilomètres.

"Le roche à perforer est très dure: l'épaisseur de la couche atteint d'environ 30 mètres."

—Un nommé Burr, qui fut trésorier général de la compagnie panaméen, et était lâme de feu de Napoléon III.

—Jeune et vieillard sans faire usage d'un ou autre breuvage. Le Baume Mexicain.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1882.

Température.—Beau temps, vents variables légers, généralement du nord, température stationnaire ou plus haute.

Température du 9 février 1882

Thermomètre de C. JUNKER, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	46	8
Midi	66	19
3 P. M.	67	20
6 P. M.	64	18

Jeudi, 9 février 1882.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	56	Louisville, Ky	51
Augusta, Ga	66	Memphis, Tenn	54
Cincinnati, Tenn	52	Mobile, Ala	62
Corsicana, Tex	59	Montgomery, Ala	54
Chattanooga, Tenn	51	Nashville, Tenn	55
Cincinnati, O	48	New Orleans, La	64
Fort Smith, Ark	51	Quebec, Can	—
Fort Worth, Texas	—	Pittsburgh, Pa	43
Galveston, Texas	—	Savannah, Ga	73
Indianapolis, Ind	45	Shreveport, La	61
Jacksonville, Fla	51	St. Louis, Mo	50
Keokuk, Iowa	51	St. Paul, Minn	—
Key West, Fla	83	Vicksburg, Miss	63
La Grange, Ga	—	Yankton, D. T	—
Leavenworth, Kan	57		

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux non plus basses).

Augusta, Ga	13.03	Nashville, Tenn	30 09
Cairo, Ill	46.00	New Orleans	2.03
Cincinnati, O	29 11	Omaha, Neb	—
Fort Smith, Ark	3 04	Pittsburgh, Pa	12.01
Keokuk, Iowa	4 11	Shreveport, La	28.02
La Crosse, Wis	—	St. Louis, Mo	10.03
Leavenworth, K	3 00	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	12.00	Vicksburg, Miss	43.07
Memphis, Tenn	35.02	Yankton	—

*En descente du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

John Eberhardt à Mlle Catherine Braun.
Robert Thompson à Mme veuve Rose Buckingham.
Isidor Gegenheim à Mlle Anne L. Cohen.
Frank Shelby à Miss Williams.
Geo H Hyde à Mlle Anna V Sinoer.

Naissances.

Mme Hugh Cain, un garçon, 27 jan.
" Geo Kerber, une fille, 29 nov 1879; une fille un garçon, 17 jan.
" Médrd Gardener, une fille, 1er jan.
" Théodore Becker, un garçon, 4 fév.
" Aimé Anatole, un garçon, 17 jan.
Nicholas Rodilion, un garçon, 17 octobre 1881.

Décès.

Mary Vincent, 35 ans, Hotel Dieu.
Wm G Clark, 33 ans, 403 rue Lafayette.
John Sherman Jenness, 52 ans, 248 rue Orléans.
Jean Eugène Brainerd, c, 28 ans, 229 rue Prieur côté nord.
Victor Serpas, 2 mois, 523 rue Claiborne côté nord.
Cha Poupe, 8 ans, 265 rue Girod.
Mary Schaffer, 2 ans, 91 rue Gasquet.
Jas Reaston, 23 ans, 105 rue Frorst.
Stephan Timlin, 21 jours, 728 rue Tchoupitoulas.
Mme veuve M Toca, 90 ans, rue Française près de la rue Forcet.
Jean Marie Hilbert, 38 ans, 196 rue Dryades.
Mme veuve W R Fish, —ans, 305 rue St Charles.
R Mooney, 4 mois, rue Josephine, près de la rue Frorst.

Une autre pendaison.—

Le gouverneur a signé, hier, l'arrêt de mort de Paul Pringle, c, condamné, par le juge de la cour du dixième district judiciaire, à être pendu, pour avoir, le 25 juillet dernier, tué Alfred Smith, c, dans la paroisse De Soto.

L'exécution—c'est la seconde qui est ordonnée—est fixée au 10 mars prochain. La première devait avoir lieu le 30 décembre 1881.

La prison de la paroisse De Soto étant en mauvais état, Pringle, Ed Belton et John Mobile,—tous de couleur,—condamnés, par le même coup, à être pendus, le même jour, pour le même crime, avaient été envoyés, pour plus de sûreté, à la prison de Shreveport; le 27 décembre—trois jours avant celui qui avait été fixé pour la pendaison,—deux prisonniers—tous de couleur—parmi lesquels étaient Pringle Belton et Mobile, s'en sont évadés.

Le 21 du mois dernier, Pringle a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Gravier, par les officiers Roach et Hennessy, et ramené dans la paroisse De Soto. Belton, deux semaines auparavant, avait été arrêté dans cette dernière paroisse de la partie supérieure de la Louisiane; il a même été grièvement blessé et n'est pas encore hors de danger.

Quant à Mobile—le troisième—il n'a pas encore été arrêté. Voici ce que nous disions à son sujet, dans l'*Abeille* du 13 décembre:

"Le gouverneur a reçu, hier, de l'avocat du district, M. W. P. Hall, une lettre qui l'informe que les preuves présentées contre John Mobile ne sont que des indices tirés des circonstances, et qu'il n'est que faiblement impliqué dans le meurtre. M. Hall croit qu'un jour ou deux pour l'exécution, les deux autres condamnés feront des aveux complets qui justifieront la commutation de la sentence de Mobile à un emprisonnement aux travaux forcés à perpétuité. La lettre se termine par une recommandation que l'exécution, quant à John Mobile, soit remise à trente jours. Le Gouverneur a accordé le délai."

Une enquête à la Mairie —

Hier, M. Webster Long et ses accusateurs en assez grand nombre ont comparu, dans la salle du Maire, devant les Administrateurs de la ville. Long, nous l'avons dit dans une chronique précédente, est sous le coup d'une plainte, peu grave pont-être, mais méritant punition en vertu répriumande, si elle est fondée. En deux mots: les cortiers, marchands et autres personnes faisant le commerces des sucres, demandent aux Autorités Municipales la révocation de Long des fonctions de gardien du port alléguant qu'en maintes et maintes circonstances, il a exercé son mandat avec une rigidité pas sent les bornes de la justice. Plusieurs messieurs, signataires de la pétition donnant lieu à l'enquête, ont affirmé, sous serment, qu'ils avaient été les victimes du fonctionnaire trop zélé; de ceux-là, sont MM. Forsyth, J.-C. Murphy, Clark et Jones, MM. John Dymond, Jans, Edmond D'Aquin et nombre d'autres qui ont aussi des griefs contre Long et dont les intérêts sont en quelque sorte lésés par lui, ont éloquemment plaidé la cause des plaignants. Une telle unanimité chez les négociants en sucres indique, surabondamment, ce semble, un fond de raison.

Cette enquête qui n'a pas duré moins de quatre heures, a eu son côté joyial. Vers la fin, les choses ont pris une tournure grotesque, à tel point, qu'on se fut, oru, volontiers, dans la cour du roi Petaud. C'était à qui parlait, à qui mieux mieux, à bouche que veux-tu. Long, à l'exemple de Gottera, intervertissait les rôles, et, prévenu qu'il était, se faisait accusateur; interrompait juge et témoins; protestait de son innocence. Quel sera le résultat de cette enquête? c'est ce que nous ne saurions dire dès à présent; mais nous ne nous croyons pas loin de la vérité en affirmant que si Long est maintenu dans son emploi, chose à peu près certaine, il ne se montrera plus aussi rigoriste à l'endroit de messieurs les négociants en sucres, et il saura faire un usage judicieux et sartout juste de certaine pouvoirs discrétionnaires que lui donne la loi. A l'issue de la séance, nous avons entendu plus d'un de ceux qui y avaient assisté s'écrier: "It was a Long Inquest!"

Cour du recorder Hiltemberger.—

Peter Cassagne, accusé d'avoir menacé de tuer sa femme, a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Sur le chef de voies de fait, il a été envoyé à la cour criminelle de district. N'ayant pu fournir un cautionnement de $500, il a été écroué.

Elisabeth Nelson, convaincue de n'avoir aucun moyen d'existance; Louis Galaulier et Lizzie Dayton, convaincus de s'être enivrés et d'avoir troublé la paix—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Larry Dettgeor, accusé d'avoir blessé Geo. Robertson, à l'encoignure Douane et Royale, a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

E. E. Webb, W. W. Hanlan et James McCarthy, prévenus de port d'armes secrètes, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Sophie Edwards, accusée de voies de fait, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour n'avoir pas été à même d'avoir troublé la paix.

Marie Leahey, accusée de vol; Wm. Leahey, prévenu d'être son complice, ont été envoyés en prison, où ils resteront jusqu'au jour de l'instruction. Ils n'ont pas pu donner un cautionnement de $250.

Lizzie Murphy et Katie McDonald, convaincues d'ivresse et d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey.—

Wm Clements, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Sur le chef d'ivresse, de bris de police et de langage obscène, il a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Patrick Walsh, prévenu de menaces et de tapageocité, a fourni un cautionnement de $200 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Frank Dowd, cyprandier d'ivresse et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Lettre d'un ex-consul des Etats-Unis au chef de la police de la Nlle-Orléans.—

Le chef de la police a reçu, tout récemment, la lettre suivante:

No 174 rue du Brabant, Bruxelles, Belgique, 17 janvier 1882.

A l'Hon, chef de la police de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Ayez l'amabilité de me donner tous les renseignements possibles sur Louis Edouard Du Balen, qui déclare être né à la Nouvelle-Orléans en 1830, et qui a dit, en présence de personnes respectables, qu'il en était parti après avoir tué un nègre qui, durant son absence, avait outragé sa femme.

Je vous prie, dans l'intérêt de la justice, de me renseigner aussi complètement que possible sur le dit L. E. Du Balen, qui m'a honteusement volé.

Le dit L. E. Du Balen s'est également fait passer pour un ex-aide-de-camp du général Beauregard. Peuvez-vous vérifier le fait. Je vous serai reconnaissant d'une prompte réponse.

J'ai l'honneur, etc.,

VICTOR BEAUBOUCHER,
Ex-consul des Etats-Unis.

M. Maccurdie, secrétaire particulier du chef de la police, a interrogé le général Beauregard et plusieurs autres messieurs, après quoi il a répondu comme suit à la lettre de M. Beaubouscher:

"Cher monsieur—Le chef de la police me charge d'accuser réception de votre communication du 17 du mois dernier, par laquelle vous lui demandez tous les renseignements possibles au sujet de Louis Edouard Du Balen.

"Le général Beauregard a été prié, par lettre, de donner toutes les informations possibles sur Du Balen; il a répondu qu'il ne sait rien de lui, que ce doit être un imposteur s'il a dit avoir jamais été membre de son état-major en une capacité quelconque.

D'autres recherches actives n'ont rien fait apprendre sur cette personne.

Je suis avec respect, votre serviteur,

CHARLES MACMURDO,
Secrétaire.

Nlle-Orléans, 3 février 1882.

Le chef a reçu, hier matin, de M. Beaubouscher, une dépêche qui lui annonce que Du Balen se fait passer pour baron à Bruxelles.

Arrestations dans le mois de janvier.—

Voici un relevé que nous devons à l'obligeance de M. MacMurdo, secrétaire du chef de la police:

Nombre de personnes arrêtées 1474, dont 112 pour voies de fait, 5 pour attaque à main armée, 7 pour attaque et blessures, 4 pour abus de confiance, 1 pour vol avec effraction, 81 pour bris de paix, 324 pour ivresse, 185 pour ivresse et bris de paix, 6 parce qu'elles avaient l'intention de se battre en duel, 112 pour bataille et bris de paix, 65 parce qu'elles étaient atteintes d'aliénation mentale, 62 pour larcin, 9 pour méchanceté, 7 pour obtention d'argent ou de marchandises sous de faux prétextes, 2 pour avoir essayé de mettre en circulation des pièces fausses, 1 pour filouterie, 1 pour viol, 1 pour tentative de viol, 10 pour possession d'objets volés, 10 pour menaces, 211 pour infraction aux ordonnances, 50 pour port d'armes cachées, 1 pour avoir garrotté, 1 pour avoir garrotté et volé, 1 pour tentative de garrottage.

De ces 1474 personnes, 1121 étaient du sexe masculin, 353 du sexe féminin, 546 étaient mariées et 928 ne l'étaient pas; 1107 pouvaient lire et écrire, 367 ne le pouvaient pas.

733 personnes sans aveu ont été reçues aux différentes stations de la police.

1 enfant égaré a été recueilli.

Le rapport ajoute que 15 animaux et 2 véhicules ont été amenés aux épaves; qu'il y a eu 86 accidents; que 18 bâtisses ont été trouvées ouvertes; que 90 vols, avec effraction, ont été commis; qu'il y a eu 30 incendies et une fausse alarme.

Bureau de Santé.—

La réunion mensuelle des membres de ce Bureau a eu lieu hier soir.

Après lecture du procès-verbal de la séance dernière, le Dr Jones a soumis à ses collègues son rapport obligé du mois où sont résumées ses observations dans l'accomplissement de sa tâche officielle, et contenues des statistiques précieuses et concernant la mortalité causée par les maladies régnantes. Fait partie de ce rapport une communication du consul-général de Rio-de-Janeiro relative à l'état sanitaire de l'endroit et accusant cent quarante-huit décès au mois de décembre 1881. Le Dr Jones donne aussi naissance d'une semaine qu'il a reçue de comparaître, prochainement, dans une des paroisses rurales de l'Etat, pour déposer dans un procès criminel.

Extraits du rapport mensuel du Dr Formenbe

2nd Dist. Notre inspecteur sanitaire a été sartout occupé pendant le mois, à vacciner les personnes qui ne l'avaient pas encore été et à inspecter les maisons et quartiers de la ville où avaient eu lieu des cas, vrais ou suspects, de variole. Il a vacciné 230 personnes dans le mois, 204 blanches et 26 de couleur.

Il n'y a eu que 3 cas de petite vérole dans ce district, durant le mois, chez des nègres, rue Prytania, près Canal—quartier très-fréquenté. Toutes les personnes du voisinage ont été immédiatement vaccinées.

Dans beaucoup de cas, la varicelle (Chicken Pox) qui a prévalu dans le district a été rapportée comme variololde, erreur aussitôt corrigée par l'inspecteur sanitaire.

Il y a eu 97 décès dans le mois—52 blancs et 45 de couleur. La phthisie pulmonaire a causé 10 décès, la diarrhée infantile 9.

En somme, excellent état sanitaire.

3me District.—Très bon état